



## **Composantes et structures des représentations sociales du travail salarié chez les étudiants de l'Université Felix Houphouet-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)**

**Koffi Alexis KOUADIO**

Psychologie du Travail et des Organisations

Département de Psychologie,

Université Félix Houphouët-Boigny

e-mail : [kouadioa@wad.adventist.org](mailto:kouadioa@wad.adventist.org)

### ***Résumé***

Face à la crise de l'emploi qui sévit en Côte d'Ivoire comme partout dans le monde, la libre entreprise apparaît comme étant une alternative crédible. Mais celle-ci n'est guère prisée par les jeunes ivoiriens que le chômage affecte massivement. Dès lors, une question se pose : pourquoi les futurs demandeurs d'emploi que sont les étudiants ne sont-ils pas prêts à s'engager à l'auto-emploi par l'entrepreneuriat ?

La valorisation ou la survalorisation du travail salarié nous semble l'une des principales raisons. Aussi, nous attachons-nous, dans la présente étude, à mettre en évidence le contenu et la structure des représentations sociales du travail salarié chez les étudiants de la première université publique d'Abidjan, l'Université Félix Houphouët-Boigny.

Ainsi, le questionnaire des représentations sociales d'Abric est administré à 224 de ces étudiants. L'exploitation des données collectées fait apparaître que le salariat est préféré ou survalorisé pour le gain matériel régulier ou substantiel qu'il procure à ses détenteurs, ce qui leur permet de s'occuper utilement et de se sentir en sécurité.

**Mots clés :** représentations sociales, étudiants, travail salarié

## **Components and Structures of Social Representations of wage labor among students in Abidjan, Ivory Coast**

### ***Abstract***

In the face of the employment crisis plaguing Côte d'Ivoire, as it does the rest of the world, self-employment appears to be a credible alternative. However, it is not particularly popular among young Ivorians, who are hit hard by unemployment. This raises a question: why are students – the future job seekers – not willing to commit to self-employment through entrepreneurship?

We believe that the valuation or overvaluation of salaried work is one of the main reasons. Therefore, in this study, we aim to highlight the content and structure of social representations of salaried work among students at Abidjan's leading public university, Félix Houphouët-Boigny University. To this end, the Abric questionnaire on social representations was administered to 224 of these students. Analysis of the collected data reveals that salaried employment is preferred or overvalued for the regular or substantial material income it provides to its holders, which allows them to engage in meaningful work and feel secure.

***Key words:*** Social representations, students, paid employment



## Introduction

À l'instar de la plupart des pays du tiers-monde, la Côte d'Ivoire vit des difficultés d'emploi notamment au niveau de ses jeunes. 25% de ces derniers sont sans emploi si l'on en croit l'ANSAT (2014). Chaque année, les universités et grandes écoles publiques comme privées aggravent cette crise de l'emploi en déversant sur le marché du travail près de 300 000 demandeurs d'après le Ministère de la Fonction Publique (ANSAT, 2024).

Ce tableau est d'autant plus préoccupant que les perspectives du marché du travail du pays ne sont guère reluisantes. Avec ses 296 447 fonctionnaires et contractuels représentant une masse salariale annuelle estimée à plus de 2 331,7 milliards de francs CFA, l'état ivoirien se trouve dans l'incapacité d'embaucher (cf. Annuaire statistique, 2023). Il en est de même des entreprises privées installées dans le pays qui, avec leurs effectifs de 1 120 194 salariés si l'on en croit le Répertoire National des Entreprises de Côte d'Ivoire (2024), ne peuvent plus se permettre de recruter du personnel.

Dans ces conditions, la seule alternative qui s'offre aux chômeurs et demandeurs d'emploi ivoiriens est l'auto-emploi. Or, une telle voie nous paraît renfermer un obstacle de taille : la survalorisation des métiers de fonctionnaire et du travail salarié au détriment de la libre entreprise. En effet, la colonisation a développé l'image d'une élite intellectuelle dans les secteurs public et privé à travers les fonctions d'employé, d'agent de maîtrise, de cadre moyen et de cadre supérieur. Une telle image stéréotypée persiste de nos jours à travers la société ivoirienne. De ce fait, celle-ci n'escompte

qu'une seule activité, l'emploi à la fonction publique ou dans le secteur privé en tant que salarié. Du coup, le salariat est privilégié. On quitte les bancs de l'école pour être fonctionnaire ou on sort du chômage en se lançant à la quête d'un emploi dans le secteur public ou privé.

C'est dire que la crise de l'emploi que vit la Côte d'Ivoire ne peut facilement se résoudre par l'entrepreneuriat. Celui-ci semble entravé par la représentation que nombre d'Ivoiriens se font du salariat. Aussi, sommes-nous tenté de nous interroger : quels sont les éléments qui composent et structurent les représentations sociales du travail salarié chez des étudiants qui sont candidats à un emploi une fois sortis de leur formation ?

Telle est la question au cœur de la présente recherche. Son élucidation en vue d'en dégager nos objectifs de recherche s'impose pour la clarté de nos analyses. C'est alors que surviendront la méthodologie mise en œuvre pour le recueil des informations de terrain, l'analyse et la discussion des résultats obtenus.

L'examen de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire permet de constater qu'une couche sociale est la plus massivement affectée par le chômage et le sous-emploi : les jeunes. L'AGEPE (2014) révèle que ces derniers, âgés de moins de 35 ans, représentent plus de 64 % de la population ivoirienne, présentent un taux de chômage estimé à environ 25 % contre moins de 10 % chez les plus âgés. À cette observation s'ajoute une autre : environ 3 jeunes sur 10 n'exercent pas d'activité professionnelle, pas plus qu'ils ne sont sur les bancs de l'école ni en formation selon l'ANSAT (2019). Il en résulte que l'insertion ou la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes constitue actuellement, pour la grande majorité, un véritable défi en Côte d'Ivoire.



Sur un autre plan, une forte proportion de travailleurs du secteur informel, essentiellement constituée de jeunes, exerce son emploi dans des conditions généralement indécentes : longue durée de travail, faible niveau de qualification professionnelle, absence de couverture sociale, etc.

Nonobstant ce sombre tableau, les Universités et Grandes Écoles tant publiques que privées libèrent, chaque année, des flots de diplômés qui viennent grossir le rang des jeunes chômeurs. Le Gouvernement estime à 400 000 le nombre de nouveaux demandeurs d'emploi chaque année alors que moins de 100 000 nouveaux emplois sont créés (Cf. Gouv.ci, 2024).

Dans cette optique et pour ne pas scier la branche sur laquelle ils sont assis en laissant cette crise de l'emploi se développer, les pouvoirs publics sont confrontés à la question suivante : comment atténuer le chômage notamment chez les jeunes qui représentent d'après l'AGEPE (2024), 64 % de la population ivoirienne ? Il s'agit là d'un casse-tête pour l'état. Deux raisons existent à ce propos. D'une part, la fonction publique ivoirienne, avec ses 314 310 agents si l'on s'en tient au Ministère de la fonction publique (2025), n'offre guère de possibilité d'insertion ou de réinsertion. D'autre part, une pénurie d'emploi prévaut au niveau des entreprises privées installées en Côte d'Ivoire. Avec un effectif de salariés estimé aujourd'hui à 1 444 633, elles ne peuvent plus s'autoriser à procéder au moindre recrutement (ANSAT, 2025).

Comme on s'en aperçoit, les perspectives de salariat en Côte d'Ivoire dans le système public comme dans le secteur privé ne sont guère reluisantes pour ne pas dire limitées, voire bloquées. Si le plus gros pourvoyeur d'emploi qu'est l'état ne

peut plus absorber de travailleurs parmi les jeunes chômeurs et demandeurs d'emploi et si le secteur privé n'est plus à même, comme il l'a toujours fait aux côtés des pouvoirs publics, d'aider à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle de ces derniers, ne peut-on pas dire que l'horizon est bouché ?

À l'évidence, l'option la meilleure est la libre-entreprise ou l'entrepreneuriat. Il s'agit, pour les personnes physiques ou morales, de se donner un emploi en créant leurs propres affaires. Seulement, cette perspective est entravée par plusieurs facteurs. D'un côté, la libre entreprise suppose l'investissement de ressources financières et/ou d'équipements que les jeunes ne détiennent pas souvent. Dans un pays où le taux de pauvreté s'établit à 37,5% (ANSTAT, 2025), la plupart d'entre eux sont économiquement indigents et ne peuvent s'orienter vers l'entrepreneuriat. D'un autre côté, l'entrepreneuriat suppose des concours bancaires que les établissements financiers consentent difficilement quand ils ne les refusent pas aux jeunes dont ils soupçonnent la faible expérience de la vie. La coutume ne proclame-t-elle pas qu'on ne prête (de fonds) qu'au riche ? C'est dire que l'entrepreneuriat n'est guère facile d'accès à ceux qui opteraient pour mettre en place leurs propres affaires.

Enfin, un facteur psychologique semble jouer un rôle déterminant dans le peu d'engouement pour la fonction d'entrepreneur en Côte d'Ivoire. Il s'agit de la valorisation ou la survalorisation du travail salarié dans toutes les couches de la société ivoirienne. Avec la colonisation qui met en place une « élite intellectuelle » à ses fins propres, l'image de l'employé, de l'agent de maîtrise et/ou du cadre moyen est positivement investie. Ces travailleurs au service de l'état et



des entreprises coloniaux jouissent d'un prestige social qui s'est perpétué après l'indépendance jusqu'à nos jours. Ainsi, les parents scolarisent leurs enfants pour qu'ils deviennent fonctionnaires ou occupent un emploi dans une entreprise privée. Les élèves et étudiants sont « moulés » dans le même esprit des fonctions bureaucratiques fort enviées. De ce fait, les nouveaux demandeurs d'emploi, comme les chômeurs, n'aspirent qu'au salariat. C'est dire que la représentation que nombre d'Ivoiriens ont de celui-ci ne leur permet pas de s'engager dans la libre entreprise. En un mot, l'orientation vers celle-ci n'anime que très peu de chômeurs et de demandeurs d'emploi notamment chez les jeunes. Cela place la thématique de la représentation sociale du travail salarié, de l'entrepreneuriat au cœur de la réflexion scientifique sur celui-ci.

Moscovici (1976) situe le rôle de ce phénomène dans la genèse et la manifestation de nos attitudes et comportements. Il soutient que la représentation sociale est l'interface entre l'individu et la société, c'est-à-dire entre les phénomènes psychologiques et les réalités sociales. Dès lors, le recours à la théorie des représentations d'Abric (2003) est utile pour comprendre en quoi ces dernières sont susceptibles d'affecter positivement ou négativement nos actes, et partant, servir d'entrave à l'exercice de la libre entreprise. Selon ce modèle théorique, toute représentation sociale se présente sous une double forme : son contenu et sa structure. Le premier aspect réfère aux éléments constitutifs de ces représentations. Le second se subdivise en deux unités :

- Le noyau central : il regroupe les éléments organisateurs des représentations sociales qui sont partagés par les membres de la communauté

d'appartenance ; ils ne sont pas négociables et garantissent la stabilité de ces représentations.

- Le noyau périphérique : il concerne des composantes flexibles, évolutives et contextuelles qui permettent d'adapter la représentation aux expériences individuelles et aux situations spécifiques vécues par les membres d'un groupe social.

Au total, la théorie des représentations sociales d'Abric aide à comprendre en quoi ces dernières peuvent valoriser ou survaloriser le salariat au détriment de l'entrepreneuriat.

Si de nombreuses études portent sur les représentations sociales, très peu, en revanche, portent sur la représentation sociale du travail salarié. Ces quelques travaux font ressortir le caractère positif de celui-ci. C'est le cas de ceux de Baggio et Sutter (2008) qui, suite à une étude sur des travailleurs français interrogés au moyen d'un questionnaire, notent que ces derniers ont une image favorable de leur travail. Ainsi, ils observent que 66,7 % des mots évoqués sont de connotation positive contre seulement 12,5 % de termes négatifs.

D'un autre côté, Bertran (2014) soumet à des travailleurs d'une multinationale un questionnaire portant sur les représentations sociales du travail. À l'issue des investigations, il remarque que les éléments dominants de ces représentations sociales sont constitués de *salariés, fournisseurs, consommateurs, communautés, environnement*. Cette recherche montre comment les représentations sociales du travail salarié se forment en s'ancrant dans divers référentiels préexistants, liés par exemple à l'entreprise elle-même, aux spécificités du pays, au système de valeurs du salarié ou au métier exercé.

Des conclusions similaires sont rapportées sur le même sujet en Côte d'Ivoire par l'ANSAT (2014). Elles portent sur



Received: 10/04/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

12000 ménages ivoiriens. Elles indiquent que la grande majorité, précisément 61,5% des chômeurs et 90,4% des diplômés de l'enseignement supérieur, aspire au travail salarié.

Aussi, sommes-nous fondé à considérer que la libre entreprise n'est pas prisée en Côte d'Ivoire à cause du penchant de nombreux Ivoiriens pour le salariat. Cela nous conduit à cerner la manière dont ceux-là envisagent celui-ci. Il en résulte l'objectif général de la présente recherche :

En réalisant cette étude, nous entendons mettre en évidence le contenu et la structure des représentations sociales qu'une fraction importante de la jeunesse ivoirienne, les étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny, a du travail salarié.

Un tel objectif est abstrait et nécessite de revêtir un caractère pratique. Aussi, se décline-t-il sous la forme de deux objectifs spécifiques. D'abord, nous entendons, dans cette recherche, montrer que les éléments constitutifs des représentations que les étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny ont du travail salarié sont positivement connotés. Ensuite, à travers ce travail, nous voudrions montrer que les éléments les plus importants de ces représentations sociales du travail salarié revêtent également un caractère favorable au travail salarié.

L'atteinte de ces objectifs nécessite des investigations de terrain. Celles-ci sont conduites suivant une démarche méthodologique qu'il convient d'examiner.

## **1. Méthodologie**

La démarche méthodologique mise en œuvre comporte plusieurs étapes : le matériel d'étude employé, l'échantillon constitué, les conditions d'enquête.

### **1.1- Matériel**

L'instrument ayant servi à nos investigations de terrain est le questionnaire. Le choix de celui-ci pour le recueil d'information est fonction de l'objet au cœur de nos réflexions : les représentations sociales du travail salarié chez les étudiants. Mais, il est aussi déterminé par l'objectif que nous visons, les éléments formant ces représentations et leur hiérarchie d'importance au sein de celles-ci. De ce fait, nous avons eu recours aux deux techniques élaborées par Abric pour l'analyse des représentations sociales : le questionnaire d'évocation et celui de mise en cause du noyau central. La première repose sur la méthode des associations libres ; elle vise à demander aux enquêtés de donner les premiers mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'ils entendent l'expression « travail salarié ». Pour la seconde, les sujets interrogés sont invités à choisir les 5 mots précédemment évoqués par ordre d'importance.

Les réponses à ces deux approches permettent de mettre en place le questionnaire utilisé dans la présente recherche sur le modèle de celui d'Abric. Notre matériel comporte, donc, deux volets : le questionnaire d'évocation et celui de la mise en cause du noyau central.

Le matériel d'étude ainsi mis en place a servi à l'enquête proprement dite. Celle-ci a porté sur des sujets dont il convient de présenter les caractéristiques.



## 1.2- Echantillon

Le terrain retenu pour la présente recherche est celui de l'Université Félix Houphouët-Boigny, la première des universités publiques créée en 1966. La population d'étude est, donc, constituée de l'ensemble des étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny. Nous en avons extrait un échantillon de 224 sujets à interroger à l'aide de la technique d'échantillonnage sur place. Celle-ci permet de constituer un échantillon relativement représentatif de l'ensemble parent, c'est-à-dire de la population. Elle consiste à se placer aux endroits où exercent, où passent les membres de la population et à sélectionner ceux d'entre eux formant l'échantillon. Elle revêt une double dimension, spatiale et temporelle. La première permet de sélectionner les lieux où se placer pour interroger les sujets. La seconde vise à choisir les divers moments de réalisation de l'enquête.

Ainsi, nous avons pu interroger 224 étudiants formant un échantillon représentatif de l'ensemble des apprenants de l'Université Félix Houphouët-Boigny.

En définitive, cet échantillon est homogène par rapport à l'âge, au sexe, au niveau d'études, à l'expérience professionnelle. Plus précisément, les étudiants sont âgés d'environ 26 ans et se répartissent en proportion équivalente entre les premiers et deuxièmes cycles universitaires ainsi qu'entre les filières de formation.

Les conditions d'enquête sont restées identiques. Pour l'enquête proprement dite, nous nous sommes rendus devant les amphithéâtres et salles de cours. Chaque étudiant sortant de celles-ci recevait un exemplaire du questionnaire qu'il remplissait sur place pour le rendre aussitôt.

Les informations ainsi recueillies sont soumises à une exploitation technique destinée à en extraire la substance des opinions des sujets. Cette analyse apporte des enseignements significatifs.

## **2- Analyse des résultats**

Le traitement des informations de terrain recueillies aboutit à deux types de résultats. Le premier concerne les éléments qui, aux yeux des étudiants interrogés, définissent leurs représentations du travail salarié. Le second se rapporte à l'importance de chacun de ces composants représentationnels.

### **2.1- Composantes des représentations sociales du travail salarié chez les étudiants de l'université Félix Houphouët-Boigny**

Pour mettre en évidence le contenu des représentations sociales du travail salarié chez les étudiants au cœur de cette recherche, nous avons recours à la technique de l'analyse lexicographique pratiquée au moyen du logiciel Evoc. Ce procédé identifie les mots évoqués par les enquêtés dans leurs discours ainsi que la fréquence d'apparition de chacun d'entre eux. Il permet d'établir ce tableau :



Tableau I : éléments constitutifs des représentations sociales du travail salarié

|                               |                               |                 |               |             |              |           |            |            |  |  |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------------|---------------|-------------|--------------|-----------|------------|------------|--|--|
|                               | <b>Mots évoqués</b>           |                 | Solde         | Travailleur |              |           |            |            |  |  |
|                               | <b>Fréquence d'apparition</b> |                 | 5             | 5           |              |           |            |            |  |  |
|                               | <b>Pourcentage</b>            |                 | 1%            | 1%          |              |           |            |            |  |  |
| <b>Mots évoqués</b>           | salaire                       | argent          | travail       | salarié     | Rémunération | emploi    | Sécurité   | employé    |  |  |
| <b>Fréquence d'apparition</b> | 103                           | 49              | 33            | 30          | 24           | 18        | 13         | 13         |  |  |
| <b>Pourcentage</b>            | 30%                           | 14%             | 10%           | 9%          | 7%           | 5%        | 4%         | 4%         |  |  |
| <b>Mots évoqués</b>           | Indépendance                  | Entrepreneuriat | Fonctionnaire | prestige    | bien-être    | Employeur | Entreprise | Recompense |  |  |
| <b>Fréquence d'apparition</b> | 9                             | 8               | 7             | 6           | 5            | 5         | 5          | 5          |  |  |
| <b>Pourcentage</b>            | 3%                            | 2%              | 2%            | 2%          | 1%           | 1%        | 1%         | 1%         |  |  |



D'après le Tableau I, 18 mots semblent décrire les représentations que les étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny se font du salariat. Mais, seulement, 14 d'entre eux interviennent peu dans ces représentations. En témoigne leur faible pourcentage d'évocation qui s'étire entre 1% et 7%. Il s'agit des 14 derniers mots du Tableau I.

A l'opposé, on remarque que 4 des 18 mots évoqués dans les discours des étudiants interrogés décrivent ces représentations sociales du salariat dans une proportion élevée de 63%. Ils définissent, donc, fondamentalement ces représentations. Il s'agit des 4 termes suivants : « salaire », « argent », « travail », « salarié ».

Un regard sur les données du tableau I fait apparaître 3 images frappantes. La première de celles-ci réfère aux ressources financières que procure le travail salarié. La preuve est que les deux premières évocations (« salaire », « argent ») totalisent une fréquence absolue de 44%. Les deux dernières images du travail salarié chez les étudiants interrogés sont constituées des termes « travail » et « salarié » évoqués dans une proportion de 18%.

L'analyse minutieuse de ces résultats situe sur les significations profondes du salariat chez les étudiants : les finances et le travail que ceux-ci procurent. En d'autres termes, le travail salarié est valorisé par les étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny parce qu'il assure à son agent un enrichissement matériel, un emploi qui permet à ce dernier d'exister et de s'épanouir, un statut de salarié par lequel il bénéficie d'un prestige social.

En somme, grâce à l'argent qu'il apporte à ses opérateurs, le travail salarié assure à ces derniers des ressources élevées

ou substantielles, régulières ou permanentes par lesquelles ils satisfont leurs besoins. Il est peu probable que l'entrepreneuriat offre généralement les mêmes possibilités. Celui-ci peut servir de rémunération financière élevée s'il s'inscrit dans un créneau économique porteur mais également de faibles émoluments si les affaires « ne tournent pas bien ». Les détenteurs du capital social, c'est-à-dire les associés et actionnaires, ne seront financièrement bien servis que si leurs affaires prospèrent. Or, dans un environnement fort concurrentiel dans la période actuelle et avec la mondialisation de l'économie, les risques que les affaires génèrent d'importants bénéfices ou dividendes ne sont pas élevés. Il en résulte que les entrepreneurs ne peuvent pas toujours bénéficier de moyens substantiels ni réguliers. Dès lors, pourquoi les étudiants interrogés prendront-ils le risque de la libre entreprise ?

Sur un autre plan, l'entrepreneuriat, selon qu'il réussit ou échoue, peut procurer des devises utiles à la vie courante de ces derniers et les aider également à exercer un emploi. L'entrepreneuriat est vu par les sujets interrogés comme étant une « aventure » à haut risque. Son échec met fin à votre statut de travailleur puisqu'il vous prive d'emploi. Il est d'autant plus probable de nos jours que dans notre société à évolution accélérée, les paramètres économiques et sociaux deviennent de plus en plus difficiles à gérer et exposent aisément au chômage, à l'indigence économique, à la dévalorisation sociale.

Dès lors, pourquoi les étudiants privilégieraient « l'incertain » ou le « probable », c'est-à-dire l'entrepreneuriat, plutôt que le « durable » ou le moins risqué, qu'est le travail dans le secteur public ou au service des entreprises privées dont ils ne sont pas détenteurs.



Si les ressources matérielles sont aisées à détenir dans le cas du travail salarié et si celui-ci fournit un travail qui vous occupe, vous valorise aux yeux de votre entourage avec le statut de salarié qu'il vous confère, il reste à se demander lesquels de ses composants représentationnels sont les éléments dominants.

## 2.2- Hiérarchie des composants représentationnels du travail salarié chez les étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny

La mise en évidence de l'ordre d'importance des composants représentationnels du travail salarié chez les apprenants s'est effectuée au moyen de l'analyse prototypique par le logiciel Evoc. Cette analyse se fonde sur 2 critères : la fréquence et le rang des évocations. Elle présente une structure représentationnelle formée principalement de deux systèmes, l'un appelé noyau central et l'autre dit système périphérique. Le tableau ci-dessous illustre ces observations.

*Tableau II* : structure des représentations sociales du travail salarié chez les étudiants

| Type de Noyau | Éléments Constitutifs | Fréquence d'évocation | Rang |
|---------------|-----------------------|-----------------------|------|
| Noyau central | Salaire               | 103                   | 2.3  |
|               | Argent                | 49                    | 2.7  |
|               | Travail               | 33                    | 2.06 |
|               | Emploi                | 18                    | 2.8  |
|               | Sécurité              | 13                    | 2.7  |
|               | Indépendance          | 9                     | 3.5  |
|               | Entrepreneuriat       | 8                     | 3.3  |

|                       |            |   |     |
|-----------------------|------------|---|-----|
| Noyau<br>périphérique | Prestige   | 6 | 3.6 |
|                       | Bien-être  | 5 | 3.2 |
|                       | Employeur  | 5 | 4.2 |
|                       | Récompense | 5 | 3.8 |
|                       | Entreprise | 5 | 3.8 |

Le tableau ci-dessus présente la structure des représentations sociales du travail salarié sous diverses facettes. Le noyau central se définit à partir de 5 éléments. Ceux-ci sont les suivants par ordre d'importance de leur évocation : « salaire », « argent », « travail », « emploi », « sécurité ». Il s'agit des caractéristiques stables et non négociables comme le souligne Abric (1976). Il en résulte qu'ils constituent les composants représentationnels de base communs aux membres d'une même communauté, ici, les étudiants. Ils précisent la signification que ces derniers confèrent au travail salarié. En ce sens, ils les différencient de ceux qui n'ont pas un tel statut comparativement à la libre entreprise.

L'articulation entre les 5 éléments du noyau central permet de comprendre leur sens intime. Les secteurs public et privé garantissent un salaire qui permet à son détenteur de disposer de quoi faire face à ses charges matérielles (de l'argent), d'occuper une fonction ou un emploi qui lui procure un sentiment de sécurité. Il s'agit là des attributs majeurs du système public et du secteur privé qui apparaissent comme des atouts précieux comparativement à ce que n'est pas entièrement la libre entreprise. La distinction entre celle-ci (entrepreneuriat) et le salariat repose sur des différences en termes de liberté, de risques, de revenus et de protection sociale. Le salariat est le modèle privilégié par nos enquêtés en ce sens qu'il est basé sur un contrat de travail au terme



duquel le salarié échange son temps, ses compétences ou vend sa force de travail contre une rémunération fixe. Ce modèle est un gage de sécurité et de stabilité puisque le salaire est régulier, les horaires sont définis et les congés sont payés. Il permet au salarié de se projeter dans l'avenir et de planifier sa vie tout en préparant tranquillement sa retraite. Par ailleurs, le salarié bénéficie d'une protection sociale qui comporte une couverture maladie, une retraite d'un montant souvent supérieur à celui des travailleurs indépendants. En plus, le salarié ne s'encombre pas de la gestion administrative de l'entreprise publique ou privée dans laquelle il travaille. Il revient plutôt à l'employeur de s'occuper de la comptabilité et des charges.

Par contre, l'entrepreneuriat expose le promoteur à des risques financiers élevés puisque ses revenus sont instables, surtout au début, et qu'il doit dépendre financièrement des clients, de ses associés ou actionnaires. L'on n'oubliera pas également que sa charge de travail élevée due aux sollicitations multiples et parfois contradictoires le met dans une situation fréquente de stress en qualité d'investisseur. Cela est d'autant plus vrai, qu'à proprement parler, sa vie privée et son existence professionnelle tendent à se confondre. Il doit faire face aux dettes de l'entreprise et en assurer ou superviser la gestion. On ne comprend, alors que mieux, pourquoi l'entrepreneuriat est moins investi positivement par les étudiants que le salariat.

A côté du noyau central des représentations sociales des étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny, existe un système périphérique. Celui-ci est constitué de 7 éléments. Mais à y voir de près, tous n'ont pas la même importance, tous ne définissent pas significativement le système périphérique.

Seuls 2 d'entre eux peuvent être considérés comme caractérisant fondamentalement celui-ci en raison de leur fréquence relativement élevée au total à 17. Il s'agit des mots « indépendance » et « entrepreneuriat ». Les 5 autres éléments qui suivent ces deux premiers, pour être d'une fréquence d'évocation relativement faible, allant de 5 à 6, ne peuvent être envisagés comme déterminant le noyau périphérique.

Dans une autre optique, on note que les 2 éléments majeurs du système périphérique expriment des réalités positives. L'indépendance est une qualité hautement positive tout comme l'entrepreneuriat qu'elle permet.

En définitive, nous pouvons soutenir que le contenu et la structure des représentations sociales du travail salarié chez les étudiants au cœur de cette étude sont constitués d'éléments hautement positifs. Il en est ainsi de l'argent, du travail, de la sécurité, de la liberté d'action que les sujets perçoivent comme inhérents au salariat. Ce fait, rejoint nos objectifs de travail spécifiques (Cf page 5) qui indiquent que le travail salarié est prisé pour ses principaux atouts valorisés au détriment de ses contraintes. Il reste à savoir si un tel enseignement est scientifiquement solide. Seul l'examen de la littérature sur le sujet nous situera.

### **3- Discussion**

Au terme de nos investigations, nous pouvons soutenir que l'argent est l'élément le plus saillant des composantes et de la structure des représentations sociales chez les étudiants examinés. Ce résultat est corroboré par des travaux de recherche d'autres auteurs. Ainsi, Ndolo, Malola, Febrer (2023), et Nana, Ilouga (2024) rapportent des faits similaires auprès de jeunes travailleurs, et d'employeurs français, de



Received: 10/04/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

fonctionnaires camerounais. Après avoir administré un questionnaire à ces sujets, ils établissent que l'argent ou la rémunération prédomine dans les composants représentationnels du travail salarié.

De leur côté, Baggio, Sutter (2008), Milland (2002) et Mamontoff (1997) révèlent, outre l'aspect économique, d'autres dimensions de la représentation sociale du salariat. Il s'agit du plaisir qui souligne le caractère agréable, épanouissant de l'activité professionnelle. Comme on le sait, celle-ci remplit trois fonctions : économique, sociale, psychologique. Ce dernier aspect prend un caractère prééminent dans les travaux.

D'autres auteurs abondent dans le même sens. C'est le cas de Grize, Vergès et Silem (1987) qui rapportent que, chez des salariés d'entreprise, les gains financiers tirés de leur labeur et l'emploi obtenu, c'est-à-dire l'occupation d'un poste, sont des traits dominants de la manière dont les sujets étudiés se représentent le travail salarié.

Cependant, nos conclusions de recherche sont à relativiser. C'est que des auteurs comme Constant (2015), Flament (1996) font remarquer que la prééminence du salaire est établie dans les représentations sociales et est fortement corrélée avec l'âge, la classe sociale, l'expérience professionnelle. Ainsi, elles sont surtout présentes chez les sujets moins âgés, de classe sociale moyenne, chez les agents moins expérimentés. Dans le même ordre d'idées, Roussieu et Le Blanc (2001), Flament (1996) rapportent que les représentations sociales du travail diffèrent selon la catégorie d'âge (jeunes ou vieux), le niveau d'étude (diplômé ou non), le statut professionnel (exerçant un emploi ou au chômage) des individus participants (Flament et al., 2006 ; Flament, 2007). Ainsi, les

jeunes diplômés se représentent le travail salarié comme un moyen d'accomplissement personnel alors que leurs homologues analphabètes et non diplômés valorisent le métier qui plaît et qui sert à financer leurs loisirs.

Ce point de vue est partagé par Baggio (2010) qui souligne que des salariés travaillant dans des entreprises signalétiquement similaires et présentant une performance sociale comparable perçoivent le salariat différemment. Leurs représentations sociales de celui-ci s'alignent sur le contexte et la culture locaux dans lesquels ils s'inscrivent, plus particulièrement, sur les méthodes de direction. De même, Louche et Moliner (2001), Ndolo et al. (2023), Hamal (2003) établissent que la représentation sociale du travail change avec une priorité accordée au sens du travail, à la valeur du travail, à l'épanouissement individuel au travail, plutôt qu'à la sécurité économique (salaire, reconnaissance sociale, utilité sociale, etc.) procurée par le salariat. Pour ces auteurs, les composantes représentationnelles du travail salarié évoluent en fonction de facteurs contextuels et conjoncturels.

## **Conclusion**

En réalisant cette recherche, nous entendions mettre en évidence les composants représentationnels du travail salarié chez les étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny. À cet effet, nous avons soumis le questionnaire d'évocation d'Abric à 224 étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny sélectionnés au moyen de la technique d'échantillonnage sur place. L'analyse de ces représentations nous a révélé que le contenu et la structure de celles-ci sont constitués par le salaire, l'argent, le travail, l'emploi et la



sécurité. Si la présente recherche a le mérite d'éclairer sur la manière dont les futurs demandeurs d'emploi que sont les étudiants se représentent le travail salarié, il reste qu'elle a un caractère exploratoire. Elle ne précise pas l'impact réel de chacun des éléments constitutifs de ces représentations. Seules des études quantitatives apporteront des éclairages à cet effet.

Sur un plan pratique, notre étude indique la nécessité de conduire des campagnes de sensibilisation pour promouvoir l'esprit entrepreneurial à côté de l'intérêt pour le salariat. Les horizons de celui-ci étant de plus en plus bouchés en Côte d'Ivoire où l'état et le secteur privé ont atteint leur capacité de recrutement, seul celui-là peut offrir des perspectives reluisantes. Il complétera harmonieusement le salariat en assurant l'auto-emploi à ceux qui sont censés prendre la relève de leurs aînés à la tête de notre pays, les jeunes étudiants, qui représentent une fraction importante de la jeunesse ivoirienne en quête d'emploi.

## Référence bibliographique

- Abric J.-C (1994). *Pratiques sociales et représentations*. Paris, P.U.F., (Psychologie sociale).
- Abric, J.-C (1976). *Jeux, conflits et représentations sociales. Thèse de doctorat d'État*. Université de Provence, Aix-Marseille I (France).
- Abric, J.-C (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*. Cousset, DelVal.

- ANSTAT (2014). Enquête Nationale sur la situation de l'Emploi et du travail des enfants 2013-2014. [statistiques@stat.plan.gouv.ci](mailto:statistiques@stat.plan.gouv.ci), consulté 5 mai 2026.
- ANSTAT (2019). Enquête Nationale sur l'Emploi 2019. [statistiques@stat.plan.gouv.ci](mailto:statistiques@stat.plan.gouv.ci), consulté le 3 mai 2026.
- ANSTAT (2024). Annuaire statistique 2023. <https://www.gouv.ci>, consulté le 10 avril 2026.
- ANSTAT (2024). Répertoire National des Entreprises de Côte d'Ivoire pour le compte du Ministère de l'économie, du plan et du développement. [statistiques@stat.plan.gouv.ci](mailto:statistiques@stat.plan.gouv.ci), consulté le 3 mai 2026.
- ANSTAT (2025). Pauvreté et conditions de vie des ménages. <https://anstat.ci/>, consulté le 24 avril 2026.
- Baggio, S (2010). *L'impact du contexte local et culturel des entreprises sur la représentation sociale du travail*. XXI<sup>e</sup> congrès AGRH- du 17 au 19 novembre 2010, Rennes/Saint-Malo.
- Baggio, S. et Sutter, P.-E (2008). *La relation homme/travail revisitée : liens entre implication personnelle, représentation sociale du travail et climat social de l'entreprise*. <https://www.sciencedirect.com/science/article/>, consulté le 12 mai 2026.
- Bertrand, L (2014). *Responsabilité Sociale de l'Entreprise et Développement Durable : les représentations sociales des salariés d'une multinationale. Contenus des représentations sur la RSE et facteurs d'influence : Une étude internationale : France, Mexique, Pologne*. École Doctorale Sciences de Gestion TSM (Toulouse). <http://www.theses.fr/2014TOU10052>, consulté le 18 avril 2026.



Constant, I (2015). *Le travail, c'est quoi pour vous ?*  
<http://www.psydutravail44.com/blog/vie-de-l-entreprise/le-travail-c-est-quoi-pour-vous.html>.

Consulté le 13 mai 2026.

Flament, C (2007). Conformisme et scolarité: les représentations sociales du travail et du non-travail chez les jeunes non qualifiés des quartiers défavorisés. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol 1, 3-10.

Flament, C. & Guimelli, C. & Abric, C (2006). « Effets de masquage dans l'expression d'une représentation sociale », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol 2006/1, Numéro 69, 15-31.

Flament, C. (1996): Les valeurs du travail : la psychologie des représentations sociales comme observatoire d'un changement historique. In J.-C. Abric (Dir.) *Exclusion sociale, insertion et prévention*, Ramonville Saint-Agne, Éditions, 113-124.

Grize, J.-B., Vergès, P. & Silem, A (1987). *Salariés face aux nouvelles technologies*. Paris, Édition du CNRS.

Hamal, J (2003). Pour une vue longitudinale sur les jeunes et le travail. *Cahiers Internationaux De Sociologie*, vol 2003/2, N° 115.

Louche C. & Moliner P (2001). Sens et représentation du travail chez des télétravailleurs et des travailleurs classiques. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol 50, 70-79.

Mamontoff, M (1997). Représentations sociales du travail et choix professionnels : le cas des gitans sédentaires. Saint-Estève, Presse Universitaire de Perpignan.

- Milland, L (2002). Pour une approche de la dynamique du rapport entre représentations sociales du travail et du chômage. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, Vol 15(2), 27-56.
- Moscovici, S (1976). Studies in social influence: III. Majority versus minority influence in a group. *European Journal of Social Psychology*, vol 6(2), 149-174.
- Nana, Y. & Ilouga, N (2024). Une approche structurelle des représentations sociales du travail : Étude menée chez les fonctionnaires camerounais. *International Multilingual Journal of Science and Technology (IMJST)*, ISSN: 2528-9810 Vol. 9 Issue 12, December - 2024
- Ndolo, C. Malola, P. & Febrer M (2023). Regards croisés sur le travail “ Ce que veulent les jeunes, ce que pensent les entreprises. Université Nantes, *Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire*, UR 4638.